

**ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE  
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 2023-1273  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 2015-844  
DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné de ce qui suit :

- 1) Lors d'une séance tenue le lundi 13 novembre 2023, le conseil municipal a adopté le projet de règlement N° 2023-1273 modifiant le règlement de zonage N° 2015-844 de la Ville de Rouyn-Noranda afin de modifier le plan de zonage afin d'agrandir la zone « 3040 » vers le sud et l'est d'une superficie d'environ 20 000 mètres carrés, à même une partie de la zone « 3020 », qui sont situées dans le quartier Noranda-Nord, dans le secteur sud-ouest de la rue Saguenay, entre les rues Dufresnoy et Gaston-Rheault.
- 2) Une assemblée de consultation publique sera tenue le **lundi 18 décembre 2023 à compter de 19 h 20** à la salle du conseil située au 5<sup>e</sup> niveau de l'hôtel de ville au 100 de la rue Taschereau Est, à Rouyn-Noranda.
- 3) Le projet de règlement N° 2023-1273 peut être consulté aux heures et jours normaux d'ouverture au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, au 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda.
- 4) Le projet de règlement N° 2023-1273 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

**DESCRIPTION DES ZONES VISÉES :**

**Zone « 3020 »** : l'actuelle zone « 3020 » est située dans le quartier Noranda-Nord et elle comprend les vastes terrains vacants à l'ouest de la rue Saguenay compris entre les numéros civiques impairs 1145 et 2025 ainsi que les propriétés en arrière-lot de la rue Saguenay comprises entre les numéros civiques impairs 2025 et 2343. À la suite de l'entrée en vigueur du présent règlement, la zone « 3020 » serait réduite par le transfert vers la zone « 3040 » d'une partie des lots 3 962 493 et 3 962 825.

**Zone « 3040 »** : l'actuelle zone « 3040 » est située dans le quartier Noranda-Nord et elle comprend les propriétés d'une section de la rue Saguenay comprise entre les numéros civiques impairs 2361 et 2515 ainsi qu'entre les numéros civiques pairs 2372 et 2516. La zone « 3040 » comprend également les propriétés situées en arrière-lot des numéros civiques 2343 à 2379, 2439 à 2511 et 2531 à 2551, rue Saguenay ainsi que la propriété située au 2523A rue Saguenay. À la suite de l'entrée en vigueur du présent règlement, la zone « 3040 » serait agrandie à même la zone « 3020 » par le transfert d'une partie des lots 3 962 493 et 3 962 825.

Un plan détaillé de ces zones est disponible pour consultation au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 15<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2023  
et publié le 22 novembre 2023



Angèle Tousignant, greffière